

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00868

Numéro SIREN : 501 480 404

Nom ou dénomination : A.R.V.I. Accueil de Retraites pour une Vieillesse Ideale

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2019 sous le numéro de dépôt 5660

A.R.V.I. - ACCUEIL DE RETRAITES POUR UNE VIEILLESSE IDEALE

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 66 660 euros

Siège social : 8 Bis rue des Ecoles Le Domaine de Rompsay

17180 PERIGNY

501 480 404 RCS LA ROCHELLE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 18 JUIN 2019

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018 SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 341 698,84 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	341 698,84 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Dividendes

A titre de dividende	341 698,84 euros	
Total	341 698,84 euros	341 698,84 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 54,26 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 18 juin 2019.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2017	312 369,90 euros	0,00 euro	0,00 euro	
31 décembre 2016	50 000,00 euros	0,00 euro	0,00 euro	
31 décembre 2015	50 000,00 euros	0,00 euro	0,00 euro	

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 25 juin 2018, une somme de 37.630,10 euros a été distribuée à titre de dividende exceptionnel, prélevé sur les réserves ordinaires.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

La Société DBH HOLDING,

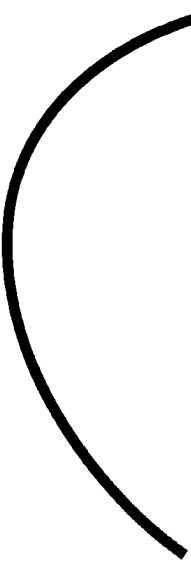
représentée par Madame Delphine BOURREAU

Pour **DBH Holding,**
La Présidente
D. BOURREAU

Bureau La Rochelle
9 rue Augustin Fresnel
BP 60013
17183 Périgny PDC 1

T : +33(0) 5 46 50 50 60

strego.laroche@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com



SAS ARVI

Hébergement médicalisé pour personnes âgées

8 Bis Rue Des Ecoles

17180 PERIGNY

Siret : 50148040400026

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	18 000	16 284	1 716	5 316
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	29 964	14 544	15 420	9 556
Fonds commercial (1)	563 997		563 997	563 997
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 000		10 000	10 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	384 873	304 685	80 188	103 396
Autres immobilisations corporelles	350 922	222 934	127 988	100 011
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 469		9 469	9 469
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 367 240	558 447	808 793	801 760
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 844		9 844	9 155
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	346 030	43 407	302 623	232 296
Autres créances	499 083		499 083	708 940
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				140 250
Disponibilités	1 086 967		1 086 967	842 836
Charges constatées d'avance (3)	17 514		17 514	16 760
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 959 439	43 407	1 916 032	1 950 238
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 326 679	601 854	2 724 825	2 751 998
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	66 660	66 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 666	6 666
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	459 478	497 108
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	341 699	312 370
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	874 503	882 805
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	32 514	
Provisions pour charges	38 462	49 503
Total III	70 976	49 503
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 596	36 239
Emprunts et dettes diverses (3)	337 257	333 894
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 080	198 020
Dettes fiscales et sociales	596 207	571 417
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 054	1 180
Autres dettes	439 629	456 935
Produits constatés d'avance (1)	148 523	222 005
Total IV	1 779 345	1 819 690
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 724 825	2 751 998
(1) Dont à plus d'un an (a)		19 596
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 779 345	1 800 094
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	5 614 292	5 374 065
Chiffre d'affaires net	5 614 292	5 374 065
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	20 476	40 006
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	193 740	229 965
Autres produits	427	3 313
Total I	5 828 935	5 647 350
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	308 607	300 551
Variations de stock	-689	331
Autres achats et charges externes (a)	1 594 006	1 683 801
Impôts, taxes et versements assimilés	187 564	211 482
Salaires et traitements	2 360 781	2 262 185
Charges sociales	761 343	697 887
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 826	64 812
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 000	30 250
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 198	13 253
Autres charges	1 899	1 702
Total II	5 294 535	5 266 253
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	534 400	381 097
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	2 787	6 455
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 173	1 070
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	4 960	7 525
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	243	310
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	243	310
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	4 717	7 215
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	539 117	388 312

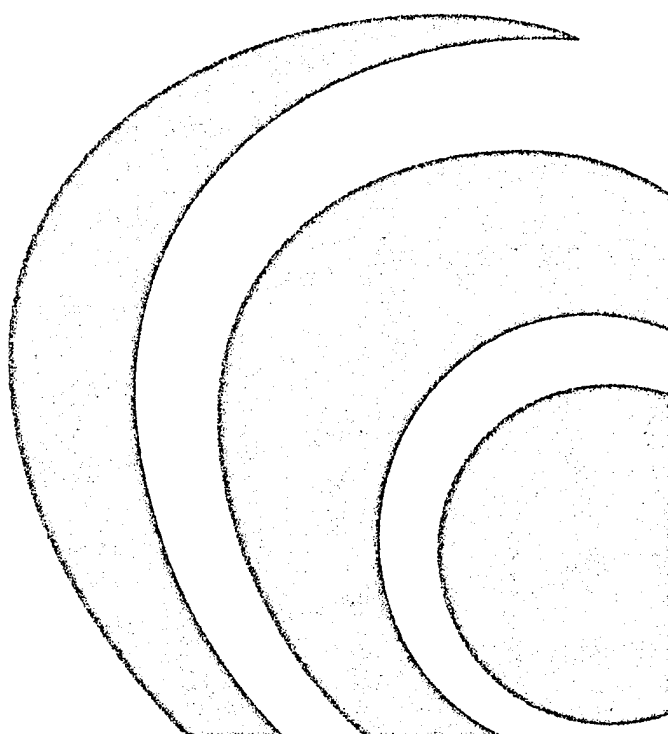
Compte de Résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		46 303
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		46 303
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		675
Sur opérations en capital	1 131	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32 514	
Total charges exceptionnelles (VIII)	33 645	675
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-33 645	45 628
Participation des salariés aux résultats (IX)	67 507	39 184
Impôts sur les bénéfices (X)	96 267	82 386
Total des produits (I+III+V+VII)	5 833 896	5 701 179
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 492 197	5 388 809
BENEFICE OU PERTE	341 699	312 370

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier	10 217	7 286
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société HSLDE a revendu ses part de la société ARVI à la société DBH Holding

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ARVI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 724 825 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 341 699 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement n° 2017-03 homologué par l'arrêté du 3 novembre 2017 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
amortissement des logiciels 4 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	18 000			18 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	585 693	8 964	696	593 961
Immobilisations incorporelles	603 693	8 964	696	611 961
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	10 000			10 000
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	382 400	10 252	7 724	384 873
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	121 259	31 066	2 499	149 825
- Matériel de transport	8 154			8 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	180 829	21 707	8 352	192 943
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	702 643	63 026	18 575	745 795
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 469			9 469
Immobilisations financières	9 484			9 484
ACTIF IMMOBILISE	1 315 820	71 990	19 271	1 367 240

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 964	63 026		71 990
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	8 964	63 026		71 990
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	696	18 575		19 271
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	696	18 575		19 271

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	563 997
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	563 997

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	12 684	3 600		16 284
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 140	2 405		14 544
Immobilisations incorporelles	24 824	6 005		30 828
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	279 005	30 823	5 143	304 685
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	99 256	3 304		102 561
- Matériel de transport	5 321	2 000		7 321
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 654	7 398		113 052
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	489 236	43 525	5 143	527 619
ACTIF IMMOBILISE	514 060	49 530	5 143	558 447

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 872 096 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 469		9 469
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	346 030	346 030	
Autres	499 083	499 083	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 514	17 514	
Total	872 096	862 627	9 469

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 269
Etat - Produits à recevoir	738
Divers - produits à recevoir	11 314
Interet courus à recevoir	1 188
Total	14 510

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 66 660 euros décomposé en 6 666 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		32 514			32 514
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	48 706	18 897	29 142		38 462
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	797		797		
Total	49 503	51 411	29 939		70 976
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 198	29 939		
Financières					
Exceptionnelles		32 514			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 779 345 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	19 596	19 596		
Emprunts et dettes financières divers	337 257	337 257		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	216 080	216 080		
Dettes fiscales et sociales	596 207	596 207		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 054	22 054		
Autres dettes	439 629	439 629		
Produits constatés d'avance	148 523	148 523		
Total	1 779 345	1 779 345		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	16 642			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	45 564
Provisions cp rompsay	57 358
Provisions cp esnandes	52 800
Provisions cp st xandre	68 948
Provision ch/congés payer - romps	22 943
Provision ch/congés payer - esnan	22 942
Provision ch/congés payer - st-xa	28 441
Charges sociales - charges à payer	14 198
Clients - rrr à accorder	714
Divers - charges à payer	2 102
Total	316 009

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	17 514		
Total	17 514		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	148 523		
Total	148 523		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 621 907		5 621 907
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	-7 615		-7 615
TOTAL	5 614 292		5 614 292

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 180 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

L'effectif moyen au 31/12/2018 est de 94 (dont 3 handicapés et 1 apprenti).

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 38 462 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 126 072 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Ce crédit est fiscalement non imposable.



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site Internet : www.kpmg.fr

ARVI SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Exercice clos le 31 décembre 2018

ARVI SAS

8 bis rue des Ecoles - 17180 Périgny

Ce rapport contient 22 pages.

Référence : CB-MVC.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance,
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.,
Tour Echo
2 Avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 8920Z
775 728 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

ARVI SAS

Siège social : 8 bis rue des Ecoles - 17180 Périgny
Capital social : € 66 660

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARVI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

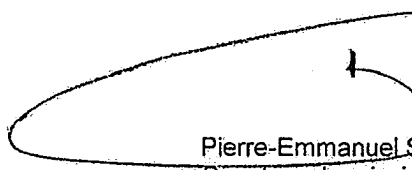
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lagord, le 18 juin 2019

KPMG S.A.



Pierre-Emmanuel Sallé
Directeur de mission

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	18 000	16 284	1 716	5 316
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	29 964	14 544	15 420	9 556
Fonds commercial (1)	563 997		563 997	563 997
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 000		10 000	10 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	384 873	304 685	80 188	103 396
Autres immobilisations corporelles	350 922	222 934	127 988	100 011
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 469		9 469	9 469
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 367 240	558 447	808 793	801 760
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 844		9 844	9 155
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	346 030	43 407	302 623	232 296
Autres créances	499 083		499 083	708 940
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				140 250
Disponibilités	1 086 967		1 086 967	842 836
Charges constatées d'avance (3)	17 514		17 514	16 760
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 959 439	43 407	1 916 032	1 950 238
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 326 679	601 854	2 724 825	2 751 998
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	66 660	66 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 666	6 666
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	459 478	497 108
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	341 699	312 370
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	874 503	882 805
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	32 514	
Provisions pour charges	38 462	49 503
Total III	70 976	49 503
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 596	36 239
Emprunts et dettes diverses (3)	337 257	333 894
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 080	198 020
Dettes fiscales et sociales	596 207	571 417
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 054	1 180
Autres dettes	439 629	456 935
Produits constatés d'avance (1)	148 523	222 005
Total IV	1 779 345	1 819 690
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	2 724 825	2 751 998
(1) Dont à plus d'un an (a)		19 596
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 779 345	1 800 094
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	5 614 292	5 374 065
Chiffre d'affaires net	5 614 292	5 374 065
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	20 476	40 006
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	193 740	229 965
Autres produits	427	3 313
Total I	5 828 935	5 647 350
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	308 607	300 551
Variations de stock	-689	331
Autres achats et charges externes (a)	1 594 006	1 683 801
Impôts, taxes et versements assimilés	187 564	211 482
Salaires et traitements	2 360 781	2 262 185
Charges sociales	761 343	697 887
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 826	64 812
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 000	30 250
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 198	13 253
Autres charges	1 899	1 702
Total II	5 294 635	5 286 253
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	534 400	361 097
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	2 787	6 455
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 173	1 070
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	4 960	7 525
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	243	310
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	243	310
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 717	7 215
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	539 117	368 312

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		46 303
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		46 303
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		675
Sur opérations en capital	1 131	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32 514	
Total charges exceptionnelles (VIII)	33 645	675
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-33 645	45 628
Participation des salariés aux résultats (IX)	67 507	39 184
Impôts sur les bénéfices (X)	96 267	82 386
Total des produits (I+II+V+VII)	5 833 896	5 701 179
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 492 197	5 388 809
BÉNÉFICE OU PERTE	341 699	312 370
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	10 217	7 286
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société HSLDE a revendu ses part de la société ARVI à la société DBH Holding

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ARVI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 724 825 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 341 699 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement n° 2017-03 homologué par l'arrêté du 3 novembre 2017 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
amortissement des logiciels 4 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	18 000			18 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	585 693	8 964	696	593 961
Immobilisations incorporelles	603 693	8 964	696	611 961
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	10 000			10 000
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	382 400	10 252	7 724	384 873
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	121 259	31 066	2 499	149 825
- Matériel de transport	8 154			8 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	180 829	21 707	8 352	192 943
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	702 643	63 026	18 575	745 795
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 469			9 469
Immobilisations financières	9 484			9 484
ACTIF IMMOBILISE	1 315 820	71 990	19 271	1 367 240

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 964	63 026		71 990
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	8 964	63 026		71 990
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	696	18 575		19 271
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	696	18 575		19 271

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2018

Éléments achetés	563 997
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	563 997

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	12 684	3 600		16 284
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 140	2 405		14 544
Immobilisations incorporelles	24 824	6 005		30 828
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	279 005	30 823	5 143	304 685
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	99 256	3 304		102 561
- Matériel de transport	5 321	2 000		7 321
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 654	7 398		113 052
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	489 236	43 525	5 143	527 619
ACTIF IMMOBILISE	514 060	49 530	5 143	558 447

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 872 096 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 469		9 469
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	346 030	346 030	
Autres	499 083	499 083	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 514	17 514	
Total	872 096	862 627	9 469

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 269
Etat - Produits à recevoir	738
Divers - produits à recevoir	11 314
Interet courus à recevoir	1 188
Total	14 510

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 66 660 euros décomposé en 6 666 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		32 514			32 514
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	48 706	18 897	29 142		38 462
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	797		797		
Total	49 503	51 411	29 939		70 976

**Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :**

Exploitation	11 198	29 939
Financières		
Exceptionnelles	32 514	

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 779 345 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	19 596	19 596		
Emprunts et dettes financières divers	337 257	337 257		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	216 080	216 080		
Dettes fiscales et sociales	596 207	596 207		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 054	22 054		
Autres dettes	439 629	439 629		
Produits constatés d'avance	148 523	148 523		
Total	1 779 345	1 779 345		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés sur l'exercice 16 642
Emprunts et dettes contractés auprès des associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	45 564
Provisions cp rompsay	57 358
Provisions cp esnandes	52 800
Provisions cp st xandre	68 948
Provision ch/congés payer - romps	22 943
Provision ch/congés payer - esnan	22 942
Provision ch/congés payer - st-xa	28 441
Charges sociales - charges à payer	14 198
Clients - rr à accorder	714
Divers - charges à payer	2 102
Total	316 009

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	17 514		
Total	17 514		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	148 523		
Total	148 523		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	5 621 907		5 621 907
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	-7 615		-7 615
TOTAL	5 614 292		5 614 292

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 6 180 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations**Effectif**

L'effectif moyen au 31/12/2018 est de 94 (dont 3 handicapés et 1 apprenti).

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 38 462 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 126 072 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés d0 au titre de cet exercice. Ce crédit est fiscalement non imposable.